



ASSOCIATION DES LAURÉATS DU GROUPE ISCAE



www.alisca.ma



ALISCA



ALISCA

Association des Lauréats du Groupe ISCAE

Association marocaine régie par le dahir du 15 novembre 1958 tel qu'il a été modifié et complété par le dahir du 23 juillet 2002

Siège : Casablanca, C/O ISCAE, Km 9.500, Route de Nouaceur

Procès verbal de l'Assemblée Générale Mixte du 08 octobre 2016

Le 08 octobre 2016, à Casablanca, les membres de l'association se sont réunis en assemblée générale mixte au siège de l'association sis au siège du Groupe ISCAE sur convocation par voie de presse le 29 août parue à l'Économiste. La communication de l'Assemblée a été publiée sur le site web de l'ALISCA plus d'un mois à l'avance et des SMS ont également été envoyés en date du vendredi 30 septembre aux membres inscrits sur l'annuaire (adhérents et non-adhérents). L'assemblée est présidée par Mme Naima Nasr, en sa qualité de présidente de l'association, assistée de Mme Fatiha Kobbi en sa qualité de trésorière, de Mme Zineb El Kohen et M. Badr Boutgayout en leur qualité d'assesseurs. Le secrétariat de la séance est assuré par M. Badr Boutgayout.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par la présidente et le secrétaire de séance.

Ladite feuille de présence, annexée au présent procès-verbal, permet de constater que 40 sur les 70 membres cotisants de l'association sont présents. En conséquence, le quorum est atteint et l'assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation du rapport moral et financier 2014-2016
- Nomination de membres d'honneur
- Modification du logo
- Propositions de modifications statutaires
- Quitus au comité directeur sortant
- Nomination de membres du conseil consultatif
- Stratégie et plan d'action 2016/2018 des bureaux candidats
- Élection d'un nouveau comité directeur

Allocution de bienvenue

Mme Naima Nasr, présidente de l'association, ouvre la séance et remercie les membres présents d'avoir bien voulu assister à cette assemblée générale. Elle salue tout particulièrement la présence de Mme Nada Biaz, directrice générale du groupe ISCAE en sa qualité également de membre du conseil consultatif.

Mme Naima Nasr a présenté les excuses aux participants de l'absence de M. Issam El Maguiri, membre du conseil consultatif qui n'a pas pu assister à l'assemblée générale.

Rapport moral

La présidente donne lecture du rapport moral pour les deux exercices écoulés. Ledit rapport est annexé au présent procès-verbal.

Mme Nada Biaz a appuyé la demande de l'ALISCA de rejoindre le conseil de l'institut.

En attendant une évolution réglementaire qui permettrait d'attribuer des sièges à l'ALISCA, Mme Nada Biaz a retenu la proposition du comité sortant qui consiste à faire représenter l'ALISCA au conseil de l'institut à travers la nomination parmi les 4 personnalités extérieures d'ALUMNI désignés par le comité directeur de l'association. Ainsi, l'ALISCA devra proposer des noms à la direction de l'ISCAE pour la tenue du prochain conseil.

Rapport financier

Mme Fatiha Kobbi, trésorière, donne lecture du rapport sur les comptes des exercices clos au 30 septembre 2015 et au 31 août 2016. Elle informe l'assemblée que le compte de résultat pour l'exercice 2014/2015 fait apparaître une insuffisance de 41 807 dirhams, alors que l'exercice 2015/2016 fait apparaître un excédent net de 28 711 dirhams. Ledit rapport est annexé au présent procès-verbal.

La présidente a précisé que l'exercice 2014/2015 a été un exercice d'investissement au cours duquel l'ALISCA Office a été mis en place (Ouverture du bureau au siège du Groupe ISCAE, recrutement d'une ressource, engagement de frais de communication...). Les détails de ces investissements sont mentionnés au niveau du rapport moral.

La présidente a précisé que la tenue de la comptabilité de l'association a été externalisée auprès du cabinet AISSE pour une meilleure gouvernance. Cet aspect a été mentionné au niveau du rapport moral, point 25 :

25) Gouvernance: transfert de la gestion comptable de l'ALISCA à un cabinet d'expertise comptable (Cabinet Salah Aisse) -lettre de mission signée en juin 2015 couvrant le conseil juridique, le conseil fiscal et la gestion de la paie.

Nomination de membres d'honneur

Après un rappel du rôle statutaire des membres d'honneur, Mme Naima Nasr a proposé à l'assemblée la nomination de membres d'honneur.

Elle a présenté à l'assemblée un trombinoscope des membres proposés :

- Pr. Rachid M'Rabet
- M. Driss Alaoui Mdaghri
- M. Fawzi Britel
- Mme Fatima Benkhadra Sbihi
- M. Hamid Bouchikhi
- M. Mohamed Hdid

Le trombinoscope présenté est annexé au présent procès-verbal

Mme Naima Nasr a précisé à l'assemblée que l'ALISCA a obtenu l'accord de principe de tous les membres d'honneur proposés sauf M. Hdid dont l'accord devrait parvenir à l'association assez rapidement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Modification du logo

Mme Nasr a précisé à l'assemblée que l'ALISCA est devenue une marque (brand) reconnaissable par les étudiants et les lauréats du Groupe ISCAE. Néanmoins, en dehors de cette population, elle souffre d'un déficit d'identification par le public. Le nom ALISCA n'est pas forcément associé à une association d'ALUMNI.

Par conséquent, elle a proposé à l'assemblée 4 variantes du logo de l'ALISCA intégrant la mention complète « Association des Lauréats du Groupe ISCAE ».

Les propositions de logo présentées à l'assemblée sont annexées au présent procès-verbal.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

M. Hamid Elothmani a proposé séance tenante à l'assemblée de voter le changement de nom de l'association pour devenir « ALISCAE » afin de marquer une référence plus explicite et plus visible au Groupe ISCAE.

La présidente a souligné que c'est une observation qui lui a été également formulée par Mr Rachid M'Rabet.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'assemblée a également invité le nouveau bureau à lancer une réflexion sur la contextualisation en arabe du logo.

Propositions des modifications statutaires

La présidente a expliqué à l'assemblée que les objectifs de ces changements statutaires vivement recommandés par le conseil consultatif se présentent comme suit :

- Aligner le nom de l'association sur les textes régissant le Groupe ISCAE
- Formaliser le caractère national et international de l'association
- Assurer la succession et la continuité et encourager le bénévolat engagé

La présidente a ensuite soumis au vote les changements statutaires suivants :

- Articles 1, 2 et 5 : changer la mention « association des lauréats ISCAE Casablanca » par « Association des Lauréats du Groupe ISCAE »
- Article 12 : Permettre à des membres dont l'engagement est reconnu de faire partie des nouveaux comités afin de consolider les acquis et assurer la continuité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Sur proposition de M. Hamid Elothmani, l'assemblée a également voté une clause de plafonnement des mandats successifs d'un président. Ainsi, le président de l'ALISCA ne peut exercer plus de deux mandats successifs. Il peut néanmoins faire partie du comité directeur lors de mandats ultérieurs sans occuper la fonction de président.

Quitus au comité directeur sortant

Après lecture des rapports présentés ci-dessus, Mme Naima Nasr soumet au vote de l'assemblée le quitus au comité directeur sortant pour sa gestion des exercices 2014/2015 et 2015/2016.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Nomination du conseil consultatif

Après un rappel du rôle statutaire du conseil consultatif, la présidente du comité directeur a proposé la nomination au conseil consultatif de :

- Mme Jamila Menouane
- M. Moussa Jellouli
- M. Ahmed Nadif
- Tous les anciens présidents de comités de l'ALISCA

La présidente a invité l'assemblée à reconduire Madame Nada Biaz et Monsieur Issam El Maguiri, en tant que membres du conseil consultatif.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Suite à des discussions sur le rôle du conseil de vigilance mentionné à l'article 18 des statuts, l'assemblée a invité le comité entrant à clarifier le rôle statutaire du conseil de vigilance en relation avec le conseil consultatif.

Élection du nouveau comité directeur

Mme Nasr, en sa qualité de présidente de séance a demandé à l'assemblée si des comités souhaitent présenter leur candidature au prochain mandat. Un seul comité s'est manifesté.

Le comité candidat a présenté à l'assemblée sa vision et son plan d'actions stratégique. Ledit plan d'actions est annexé au présent procès-verbal.

Après des échanges entre le comité directeur candidat et l'assemblée, cette dernière a voté à l'unanimité son élection.

Ont été déclarés élus :

- Madame Naima Nasr, promotion 1991
- Mme Nisrine Ibn Abdeljalil, promotion 1998
- Mr Adil Charradi, promotion 2000
- Mme Mouna Akefli, promotion 2008
- Mr Hamid Khail, promotion 2008
- Mr Marwane Guerni, promotion 2009
- Mlle Amal Laaribi, promotion 2015
- Mr Badr Boutgayout, promotion 2015
- Un membre du comité sortant en cours de cooptation

La répartition des fonctions au sein du comité directeur s'effectuera lors d'une réunion ultérieure dudit comité.

Fait à Casablanca

Le 08 octobre 2016

La présidente

Mme Naima Nasr

Le secrétaire de séance

M. Badr Boutgayout

Scrutateurs

Mme Nadia El Bouâamri

Mr.Salah Aisse